



# HISTORIQUE

DE

## 25<sup>E</sup> RÉGIMENT DE DRAGONS

---

### CHAPITRE I

1665-1713

CRÉATION DU RÉGIMENT. — PAULMY-CAVALERIE. — D'AUGER-CAVALERIE. —  
LA ROCHE-SUR-YON-CAVALERIE. — BOURGOGNE-CAVALERIE.  
— BRETAGNE-CAVALERIE. — CAMPAGNES DU RÉGNE DE LOUIS XIV

Le 7 décembre 1665, le roi Louis XIV donna commission à Jean-Armand de Voyer, vicomte de Paulmy<sup>1</sup>, pour lever un régiment de cavalerie de son nom. Ce régiment est l'un des trente-sept qui furent mis sur pied au moment où la mort du roi d'Espagne, Philippe IV, allait donner à Louis XIV l'occasion de faire valoir ses droits sur la Flandre, le Hainaut et l'Artois.

<sup>1</sup> Jean-Armand de Voyer, vicomte de Paulmy, baron de Boisé, gouverneur de Châtellerault, mestre de camp de cavalerie, brigadier des armées du roi, mourut à Charleville, en septembre 1674, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Senef (14 juin). En juillet 1660, il avait épousé Anne-Radegonde de Mauroy.



## GUERRE DU DROIT DE DÉVOLUTION (1667-1668)

Fort de 4 compagnies, le régiment de Paulmy-Cavalerie fit la campagne de 1667 en Flandre. Le roi y commande l'armée en personne ; la campagne est signalée par les prises de Bergues, Furnes, Ath, Tournay, Douai, Courtray, Oudenarde, Alost et Lille.

En 1668, le Régiment passe en Franche-Comté et assiste aux prises de Besançon, de Salins et de Gray.

Après la signature de la paix d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV, qui n'avait pas été complètement satisfait de ses régiments de cavalerie, formés à la vérité à la hâte au moment de la guerre, et qui avaient eu à peine quelques mois d'instruction au camp de Compiègne, les réduisit encore une fois tous en compagnies franches. Les compagnies de cavalerie conservées furent celles des mestres de camp. Ces compagnies furent toutes complétées à 100 maitres, et le maréchal de Turenne, colonel général de la cavalerie, chargea le marquis de Fourilles de les organiser uniformément et de les instruire, l'intention du roi étant de les reconstituer en régiments aussitôt que cette éducation serait faite.

En conséquence, le régiment de Paulmy fut réduit à la compagnie mestre de camp, le 14 mai 1668. Cette compagnie, après avoir été réorganisée et instruite par le marquis de Fourilles, mestre de camp général de la



cavalerie, devint, en 1671, la propriété de Guy-Aldonse d'Auger<sup>1</sup>.

Par lettres patentes du 9 août 1671, M. d'Auger obtint un régiment de cavalerie, qui fut composé, par ordre du 1<sup>er</sup> mars 1672, de 6 compagnies de 50 maîtres chacune, dont la sienne (ci-devant Paulmy) fut la mestre de camp. Le Régiment était dès lors définitivement constitué sous le nom d'Auger-Cavalerie.

Les ouvrages anciens lui assignent généralement cette année 1672 comme date de création, mais il est juste de ne pas lui retrancher sept années de sa glorieuse existence; et c'est très légitimement à la création du régiment de Paulmy, en 1665, qu'il est en droit de faire remonter sa première origine<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Guy-Aldonse d'Auger, cornette au régiment de Nettancourt-Infanterie (1643), obtint une compagnie au régiment de Turenne-Cavalerie (1651); major du régiment Colonel-Général-Cavalerie (13 août 1661); mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom (1672); brigadier de cavalerie (12 mars 1675); maréchal de camp (29 juillet 1683); lieutenant-général (24 août 1691). Il prend part à toutes les campagnes du règne de Louis XIV; il est gravement blessé à l'affaire de Tuttlingen (1643), reçoit une nouvelle blessure au combat de Fribourg (1644), et est tué le 19 septembre 1691, à la bataille de Leuze.

<sup>2</sup> Une certaine obscurité plane sur les premières années de l'existence régimentaire du corps qui dans la suite deviendra le 25<sup>e</sup> régiment de Dragons. Pour établir sa filiation dans ces temps reculés, nous avons adopté les indications du savant ouvrage du général Susame sur l'histoire de notre ancienne cavalerie. Toutefois nous ne pouvons passer sous silence l'opinion émise dans des notes manuscrites par M. Dolly, ancien archiviste du ministère de la guerre. D'après lui, Paulmy et d'Auger seraient deux régiments distincts: le premier créé en 1665, le second en 1672. Le lien qui les unirait serait le suivant: M. d'Houdetot, seigneur de Grosmeuil, aurait acheté la compagnie de Paulmy, et, arrivant au régiment d'Auger, en 1678, comme mestre de camp lieutenant, il y aurait amené sa compagnie, ci-devant Paulmy, qui avait rang de 1665. De là, la prétention du corps à faire remonter son origine jusqu'à cette année 1665.



## GUERRE DE HOLLANDE (1672-1679)

1672. — Sous les ordres de son mestre de camp, le régiment d'Auger fit à l'armée du roi la campagne de 1672 en Hollande. Il assiste à la prise d'Orsoy (2 juin), à celle de Rimberg, au célèbre passage du Rhin, à Tollhuys; au siège et à la prise de Doesbourg (21 juin). Il entre avec le roi dans Utrecht, et passe l'hiver dans cette province; compris dans le corps du maréchal de Luxembourg, il se distingue aux prises de Bodegrave, Nienbrück et Swammerdam.

1673. — On le retrouve pendant cette campagne à Maëstricht, après la prise de la place.

1674. — Sous les ordres du prince de Condé, il assiste à la bataille de Senef (11 juin), où son ancien chef, M. de Paulmy, brigadier de cavalerie, est mortellement blessé.

1675. — Le Régiment sert d'abord en Champagne. M. d'Auger, son mestre de camp, promu brigadier par brevet du 12 mars, y commande la cavalerie réunie sur cette frontière. Sous les ordres du maréchal de Créqui, d'Auger-Cavalerie contribue cette même année à la prise de Dinant (29 mai), à celle de Huy (5 juin), avec le marquis de Rochefort; au siège de Limbourg (20 juin), au corps du prince de Condé.

1676. — Après avoir passé l'automne et l'hiver en Hainaut (il y arrive le 15 octobre 1675), le régiment d'Auger rejoint l'armée de Flandre et assiste, en 1676,



sous les ordres du roi en personne, aux sièges et prises de Condé et de Bouchain. L'année suivante, on le retrouve aux prises de Valenciennes, de Cambrai et de sa citadelle (1677), à celles de Gand et d'Ypres (1678).

Peu après la signature du traité de Nimègue, une ordonnance du 30 juin 1678 réduisait les compagnies du Régiment à 40 maîtres, officiers compris; d'Auger subit la réforme; mais, dès le 28 février 1679, les compagnies triplées étaient portées à 104 maîtres. Cette réduction des effectifs avait, en effet, été prématurée. Les hostilités duraient encore avec les troupes de l'électeur de Brandebourg, et le maréchal de Créqui, envoyé contre elles en 1679, comptait dans son armée le régiment d'Auger. Sous les ordres de ce général, il prit part à la victoire de Minden, sur le Weser, qui marqua la fin de cette longue guerre dite de Hollande, si glorieuse pour la renommée des armes françaises.

M. d'Auger fut nommé maréchal de camp, par brevet du 29 juillet 1683. Peu après il vendit son régiment, qui venait de faire partie, cette même année, du camp de la Sarre, à Louis-François de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon<sup>1</sup>, connu depuis dans l'histoire sous le nom de prince de Conti. La date de l'agrément du roi est du 19 février 1684. C'est sous ce nom de la Roche-sur-Yon-Cavalerie et sous la con-

<sup>1</sup> Louis-François de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, né le 30 avril 1664, connu d'abord sous le nom de comte de la Marche, puis sous celui de prince de la Roche-sur-Yon. Il prit le titre de prince de Conti à la mort de son frère aîné, en 1685. Lieutenant général et chevalier des Ordres, il est mort en 1709.



duite de Charles d'Houdetot, seigneur de Grosmenil, mestre de camp lieutenant, que le régiment prit part au siège de Luxembourg, dont le maréchal de Créqui s'empara après vingt-sept jours de tranchée ouverte, le 7 juin 1684. Le prince de la Roche-sur-Yon, qui servait à ce siège comme volontaire auprès de son frère, le prince de Conti, y reçut une blessure.

Dès le 24 février 1683, les compagnies du Régiment avaient été réduites par ordonnance royale à 30 maîtres, officiers non compris. Le 30 septembre 1683, elles étaient reportées à 40 maîtres.

Le prince de la Roche-sur-Yon, étant sorti de France sans autorisation, encourut la disgrâce de Louis XIV. Le roi cassa son régiment le 5 juin 1685, et le rétablit le même jour, en faveur de son propre petit-fils, Louis de France, duc de Bourgogne<sup>1</sup>, dont il prit le nom; le commandement effectif du régiment de Bourgogne continua à être exercé par M. de Grosmenil<sup>2</sup>.

#### GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG (1689-1698)

1689. — En 1689, le régiment de Bourgogne, fort de trois escadrons, est aux ordres du maréchal d'Humières, opposé à l'armée ennemie du prince de Waldeck.

<sup>1</sup> Louis de France, duc de Bourgogne, petit-fils de France, dauphin en 1711; né à Versailles le 6 août 1682, mort à Marly le 18 février 1712.

<sup>2</sup> Charles d'Houdetot, chevalier, seigneur de Grosmenil et de Montfermeil, né le 10 juin 1651, mestre de camp lieutenant du régiment de Bourgogne-Cavalerie, brigadier de cavalerie en 1690, inspecteur général de la cavalerie. Mort en février 1692.



1690. — L'année suivante, il prend part à la campagne de l'armée de Flandre, commandée par le maréchal de Luxembourg.

1691. — En 1691, nous le retrouvons à l'investissement de Mons, qui tombe en notre pouvoir le 3 avril. Il est compris dans les 31 bataillons et 21 escadrons, qui forment la circonvallation depuis la Belle-Maison-Saint-Antoine jusqu'au Pont-sur-Haisnes, près Jemmapes. La composition de cette fraction de la cavalerie de l'armée est la suivante :

Le prince de Soubise, lieutenant-général. M. le Duc, maréchal de camp.	}	Carabiniers, 3 escadrons.
		Bourgogne, 3 escadrons.
		Du Maine et Rassin, 5 escadrons.
		Royal et Courtebonne, 4 escadrons.
		Du Roi et Gévaudan-Dragons, 6 escadrons.

Le roi commandait en personne les troupes de siège et avait auprès de lui les maréchaux de Duras et de la Feuillade; M. de Vauban était chargé de la direction des attaques.

Après la reddition de la place, Bourgogne est compris dans l'ordre de bataille de l'armée de Flandre, aux ordres du maréchal de Luxembourg : aile droite de la deuxième ligne, le duc de Vendôme lieutenant général, et M. de Roquelaure maréchal de camp. Cette cavalerie se compose des trois brigades d'Houdetot, de Courtebonne et de Magnac; la brigade d'Houdetot comprend les régiments de Bourgogne, de Condé et de Rassin. Tous les régiments sont à 3 escadrons.



Le 5 juin 1691, tandis que le maréchal de Luxembourg décampait de Halle pour marcher sur Braine-le-Comte, il donna à M. Janet, capitaine dans Bourgogne, une mission de confiance, dont celui-ci s'acquitta avec distinction.

« Le maréchal, dit Quincy<sup>1</sup>, détacha M. Janet, capitaine dans Bourgogne-Cavalerie, pour aller apprendre des nouvelles du mouvement des ennemis. Il scût, en marchant, qu'ils étoient au fourrage; ce qui lui fit former le dessein d'aller s'embusquer à portée de l'endroit où ils alloient fourrager. Sur les cinq heures du matin, les ennemis paraissant, il donna sur les fourrageurs à la vue de leur escorte, leur prit trente chevaux et fit quinze prisonniers. »

Bourgogne-Cavalerie ne combat pas à Leuze. Il fait partie des 70 escadrons qui n'entrent en ligne qu'à la fin de l'action. Le lieutenant général d'Auger, ancien mestre de camp du Régiment, est tué dans cette sanglante journée (19 septembre).

Le 21 octobre 1691, les compagnies du Régiment furent portées de 40 à 50 maitres.

Nous avons retrouvé dans les archives du ministère de la guerre une pièce d'un grand intérêt pour le Régiment : l'état du corps d'officiers de Bourgogne-Cavalerie, à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1691. C'est le plus ancien des documents de ce genre, que nous trouverons nombreux dans la suite de cet historique. Nous le donnons intégralement :

<sup>1</sup> *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, par le marquis de Quincy, tom. II, p. 378.



## BOURGOGNE-CAVALERIE (1691)

*Mestre de camp* : le duc de Bourgogne.

*Mestre de camp lieutenant* : d'Houdetot, seigneur de Grosmenil.

<i>Capitaines.</i>	<i>Lieutenants.</i>	<i>Cornettes.</i>
Martimont(carabiniers).	Bezaune.	Lafère.
Saint-Lieu.	Stomont.	D'Houdetot.
Saint-Loup (lieutenant- colonel).	Sainte-Colombe.	Cormeille.
D'Angeville.	Colville.	Hoquelière.
Copertrix.	Bernières.	Lostange.
Dulys.	Truchet.	Lamotte-Ségry.
Ruvère.	Lauret, major.	Mailly.
Prouville.	Lapierre, ayde-major.	Bérard.
Landreville.	Huart.	Sortet.
Janet.	Saroux.	Croisset.
Saint-Lary.	Lababoille.	Pugnet.
Bragerac.	Saint-André.	Loret.
	Mocomble.	Sabille.
	Deris Blondel.	
	Violennes.	

Nommé inspecteur de cavalerie en 1692, M. de Grosmenil fut remplacé dans le commandement de Bourgogne par Antoine-Joseph Arnauld, chevalier de Pomponne<sup>1</sup>, qui venait de se couvrir de gloire à la tête d'un régiment de dragons de son nom, à la bataille de Fleurus.

<sup>1</sup> Antoine-Joseph Arnauld, chevalier de Pomponne, fils du célèbre ministre, secrétaire d'État aux affaires étrangères, fut nommé, en 1689, colonel d'un régiment de dragons de son nom. Il eut une part décisive dans le gain de la bataille de Fleurus, en enlevant avec son régiment deux redoutes à l'ennemi. Il est loué dans une lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné. Il était chevalier de Malte. Mestre de camp lieutenant du régiment de Bourgogne-Cavalerie, de 1692 à 1693, il mourut à Mons en 1693.



1692. — Le régiment de Bourgogne fait la campagne de 1692 à l'armée du maréchal de Luxembourg, aile gauche de la première ligne, brigade Phelippeaux (du Roi, 4 escadrons; Dauphin-Étranger, 4 escadrons; Bourgogne, 4 escadrons). Après la prise de Namur, l'armée de M. de Luxembourg, réunie à celle du roi, fut passée en revue par Louis XIV en personne. C'était une réunion de 120 000 hommes, qui formait, dit Racine, le plus grand spectacle qu'on ait vu depuis plusieurs siècles. Le régiment de Bourgogne prit part à cette revue.

1693. — Pour cette campagne, Bourgogne est encore à l'armée du maréchal de Luxembourg, forte de 78 bataillons et de 152 escadrons. Il est compris dans la première ligne, aile droite, brigade du comte de Roussy, ainsi composée : Gendarmerie, 8 escadrons; le Roi, 4; Bourgogne, 4; Bourbon, 2; Villeroy, 2; Châlons, 2; au total : 22 escadrons.

Le 3 juin, l'armée marche de Givry sur Nivelles. Commandé avec beaucoup de distinction par son mestre de camp, M. le chevalier de Pomponne, le Régiment se distingue le 29 juillet à la bataille de Nerwinden, et peu de temps après au siège et à la prise de Charleroy. A la fin de la campagne, les compagnies sont réduites à 40 maitres. Le 15 novembre 1693, le commandement du Régiment passe au marquis de Puiguyon<sup>1</sup>, qui se

<sup>1</sup> François de Granges de Surgères, marquis de Puiguyon, cornette au régiment de Gassion-Cavalerie (1672), capitaine dans Saint-Ruth-Cavalerie (1673), passe au régiment de Mesnil-Montaubin (1674); lieutenant-colonel du régiment de Vaillac (1689), mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom (1691), passe au commandement de Bourgogne le



démit du régiment de son nom, qu'il commandait, pour être placé à la tête de Bourgogne.

1694. — Sous les ordres de son nouveau chef, Bourgogne continua à servir en Flandre et assista à la prise de Huy (armée de Flandre; M. le Dauphin, généralissime, et le maréchal de Luxembourg, commandant).

1695. — Les compagnies avaient été réduites de 40 à 35 maîtres, le 5 janvier. Bourgogne fait la campagne de cette année 1695 à l'armée de Flandre, commandée par le maréchal de Villeroy, aile droite de la première ligne, brigade de Montgon (Cuirassiers, 3 escadrons; Bourgogne, 3 escadrons; Fimarcon, 3 escadrons).

1696. — Bourgogne-Cavalerie fait partie de l'armée de la Meuse, sous les ordres du maréchal de Boufflers, aile droite, deuxième ligne, brigade de Puiguyon (Bourgogne, 3 escadrons; Imécourt, 3; et Bissy, 3; total : 9 escadrons). Le marquis de Puiguyon, mestre de camp lieutenant du Régiment, venait d'être promu brigadier de cavalerie par brevet du 3 janvier 1696. Suivant l'usage du temps, il continuait à exercer le commandement de son régiment. Cette campagne n'est signalée par aucun fait d'armes important.

1697. — Le Régiment est compris dans le corps de la Moselle, commandé par le marquis d'Harcourt.

1698. — On trouve, cette année, le régiment de

15 novembre 1693, brigadier en 1696, maréchal de camp en 1704, lieutenant général en 1708, commandeur de Saint-Louis en 1720. Il mourut en 1723.



Bourgogne au camp de Compiègne, où le roi rassemble un corps de 33 bataillons et 132 escadrons. La cour entière se rend à Compiègne au mois de septembre, et le jeune duc de Bourgogne, alors âgé de seize ans, nommé généralissime des troupes réunies au camp, avec le marquis de Boufflers pour lieutenant, y complète son éducation militaire. Son régiment s'y fait remarquer par son bel aspect.

Le traité de Ryswick vient enfin mettre un terme aux hostilités. La paix entraîne de nombreuses réformes dans la constitution des troupes de toutes armes. Bourgogne-Cavalerie est réduit de 16 compagnies à 12, chacune de 30 maitres (8 décembre 1698).

Le 15 décembre 1699, les compagnies sont encore réduites à 20 maitres.

#### GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE (1701-1714)

1701. — Dès l'année 1701, les hostilités recommencent; Bourgogne, dont les compagnies, à l'approche de l'ouverture de la campagne, avaient été remises sur le pied de 30 maitres, reçoit ordre, le 21 juin, de rallier l'armée d'Allemagne, qui s'assemblait sous les ordres du duc de Bourgogne. Le 8 novembre, les compagnies sont encore augmentées et portées à 35 maitres.

1702. — A l'armée de Flandre en 1702 (le duc de Bourgogne, généralissime; le maréchal de Boufflers, général), le Régiment assiste, le 5 mai, à un fourrage auquel le prince se trouve en personne, et se distingue



le 10 juin au combat de Nimègue. Le 28 juin, le duc de Bourgogne passe la revue de son régiment, qui lui est présenté par le marquis de Puiguyon.

1703. — Au commencement de juin, le duc de Bourgogne vient prendre, en Alsace, le commandement supérieur de l'armée du maréchal de Tallard, gardant auprès de lui, comme lieutenant, cet officier général. Son quartier général était placé près de Wissembourg; le 27 juin, il passa la revue des Gendarmes et Chevaux-légers de Bourgogne, ainsi que celle de son régiment de cavalerie, qui, dans l'ordre de bataille de l'armée, figure à la première ligne, aile gauche, brigade de Puiguyon (Bourgogne, 2 escadrons; La Baume, 2; Mestre de camp général, 3; total : 7 escadrons). Après avoir reçu quelques renforts, l'armée fut portée à 59 bataillons et 60 escadrons. Le régiment de Bourgogne prit une part honorable à la prise de Brisach, qui capitula le 6 septembre. Le duc de Bourgogne, suivi de son régiment, fit son entrée dans la place le 11 septembre.

Le Régiment assista ensuite au siège de Landau (octobre), dirigé par le maréchal de Tallard. Le 18, Bourgogne, de service à la tranchée, subit quelques pertes : un capitaine du Régiment eut la jambe emportée par un boulet. Les travaux du siège étaient poussés activement, et la chute de la place semblait imminente, quand le maréchal de Tallard apprit qu'une armée ennemie de secours, commandée par le prince de Hesse, débouchait à Spire. Il prit aussitôt ses dispositions pour prévenir son attaque : laissant quelques troupes aux



tranchées devant Landau, il marcha à l'ennemi avec le gros de ses forces, l'atteignit le 15 novembre sous les murs de Spire, au ruisseau de la Speyerbach, et lui infligea une sanglante défaite. Le régiment de Bourgogne, dans cette journée, chargea valeureusement et à plusieurs reprises au début de l'action. Son chef, le marquis de Puiguyon, fut grièvement blessé et eut la douleur de voir tomber à ses côtés, mortellement frappés, son fils et son neveu, MM. de Granges de Surgères, qui tous deux servaient au régiment de Bourgogne. Les ennemis eurent 3 800 hommes hors de combat et laissèrent entre nos mains 3 500 prisonniers, 28 drapeaux et 33 étendards. Ce beau succès marqua la fin de la campagne de 1703.

1704. — Le 10 février 1704, le marquis de Puiguyon était promu maréchal de camp et se démettait aussitôt du régiment de Bourgogne, qui fut donné au marquis d'Ancenis<sup>1</sup>. La commission de ce dernier porte la date du 27 février. Le marquis d'Ancenis commanda cette même année le Régiment à l'armée d'Allemagne (maréchaux de Tallard et de Marsin). Bourgogne assista, le 13 août, au désastre d'Hochstedt et y éprouva des pertes considérables.

1705. — Le régiment de Bourgogne fait la cam-

<sup>1</sup> Paul-François de Béthune, duc de Béthune-Charost, connu d'abord sous le nom de marquis d'Ancenis, entra aux mousquetaires en 1689; capitaine dans Bourgogno-Cavalerie par commission du 18 décembre 1701, il devint en 1705 mestre de camp lieutenant de ce régiment, depuis Bretagne; brigadier en 1710, il prit le commandement en 1715 d'une des compagnies des gardes du corps du roi; maréchal de camp en 1720, lieutenant général en 1734. Il mourut en 1759. Il avait été fait chevalier des Ordres du roi le 2 février 1728.



pagne de 1705 à l'armée de la Moselle, commandée par le maréchal de Villars.

1706. — Il est à l'armée du Rhin (maréchal de Villars).

1707. — On le retrouve encore à l'armée du Rhin (maréchal de Villars). Il prend part à l'occupation des lignes de Stolhofen, brillamment enlevées par nos troupes, et à la conquête des duchés de Bade, de Wurtemberg et de la Franconie. Il repasse le Rhin à la fin de l'année.

1708. — Pour cette campagne, le Régiment passe à l'armée de Flandre, commandée par le duc de Bourgogne généralissime, les maréchaux de Malignon et de Vendosme. Il est compris dans la cavalerie de l'aile droite, première ligne, brigade de M. le Vidame (7 escadrons, savoir : Bourgogne, 3; Saint-Aignan, 2; Soucarrière, 2). Le 11 juillet, le Régiment assista à la bataille d'Oudenarde et y fut fort maltraité; son mestre de camp, le marquis d'Ancenis, tomba au pouvoir de l'ennemi. M. Janet, capitaine dans Bourgogne, qui servait comme aide de camp auprès du duc de Vendosme, fut tué en allant porter un ordre. La cavalerie perdit à elle seule, dans cette malheureuse affaire, 4 majors, 18 capitaines, 26 lieutenants, 18 cornettes et 13 maréchaux de logis, tués ou prisonniers. Les conséquences de la bataille d'Oudenarde furent désastreuses pour nos armes : l'ennemi, maître de la situation par notre retraite, vint le 13 août assiéger Lille, que le maréchal de Boufflers défendit avec le plus grand héroïsme.



L'armée du duc de Bourgogne, qui venait de recevoir de nouveaux renforts, manœuvra vainement autour de la place pour lui porter secours.

Le 28 septembre, un petit corps aux ordres du chevalier de Luxembourg parvint cependant à pénétrer dans Lille par un coup de hardiesse, qui mérite d'être raconté avec détail.

« Le 28 septembre, écrit Quincy<sup>1</sup>, le chevalier de Luxembourg se mit en marche avec un détachement de 2500 chevaux<sup>2</sup>, parmi lesquels le régiment de Bourgogne-Cavalerie<sup>3</sup>. On avoit donné à chaque cavalier un sac de soixante livres de poudre, et à chaque dragon et carabinier trois fusils avec quantité de pierres à fusil. Ce corps, marchant à petits pas, arriva à une barrière des lignes de circonvallation. Environ sur les neuf à dix heures du soir du 28 au 29, la sentinelle demanda : « Qui vive ? » on répondit : « Hollande ! de l'armée de Marlborough ! » Et comme l'officier qui étoit à la tête étoit informé du nom des régiments qui étoient hors du camp pour battre l'estrade, et qu'il parloit parfaitement bien la langue, il n'eut pas de peine à persuader à l'officier de garde de lui faire promptement ouvrir la barrière, principalement quand il lui

<sup>1</sup> Quincy, t. V, p. 551.

<sup>2</sup> La composition détaillée de la colonne étoit la suivante : détachements des régiments la Reine-Dragons, Bourgogne, Royal, Saint-Aignan, La Bretèche, Martinville, Touroit, Ternan, Forsat et Fontaine-Cavalerie, 100 carabiniers, la compagnie franche des sauve-gardes du roi et une compagnie franche de 100 hommes.

<sup>3</sup> Le régiment de Bourgogne-Cavalerie, très éprouvé à la bataille d'Oudenarde, ne comprenait plus qu'un escadron.



dit qu'il apportoit de la poudre pour les assiégeants, et qu'il étoit poursuivi par un détachement de l'armée de France. Il y avoit environ 18 ou 1900 hommes qui avoient passé la barrière, lorsqu'un officier de Tourot ayant crié imprudemment : « Serre, serre ! » cela fit apercevoir à la garde de la barrière de la méprise où elle étoit. L'officier dit à ceux qui suivoient de s'arrêter, et, sur leur refus, il fit tirer sur ceux qui passoient ; cela mit le feu à trois sacs de poudre, arrêta ceux qui n'étoient pas entrés et donna le temps de fermer la barrière. Il y eut soixante cavaliers et quelques chevaux brûlés. Le reste des troupes, qui n'étoient pas passées, se voyant découvertes, tournèrent bride du côté de Douay.

« Au bruit du feu que fit la garde, les dragons de Witgenstein, qui étoient campés auprès, sortirent tous en chemise avec leurs armes. Le prince héréditaire de Hesse s'y rendit aussitôt et donna ordre à toute la cavalerie qui étoit sous ses ordres, de seller et de brider leurs chevaux. Il fit poursuivre les François, qui étoient retirez du côté de la ville et ceux qui avoient marché du côté de Douay, mais inutilement. Le chevalier de Luxembourg, qui étoit à la tête, entra dans la ville par la porte de Notre-Dame. L'arrivée de ce secours ranima le courage de la garnison et redoubla l'espérance des bourgeois, qui offrirent au maréchal de Boufflers tout ce dont il avoit besoin. Il y entra 1800 hommes effectifs, 80 milliers de poudre et 1200 fusils. Les troupes qui entrèrent étoient : la compagnie franche de Parpaille, celle des sauve-gardes du roi, le régiment de



dragons de la reine, ceux de cavalerie de Bourgogne, Saint-Aignan, Martinville, La Bretèche, Fontaine et Forsat, un détachement de 100 chevaux, de 40 dragons de Bélabre, et deux compagnies de grenadiers. » A la nouvelle de ce succès, le roi promut le chevalier de Luxembourg lieutenant-général pour le récompenser de sa brillante conduite.

Malgré ce renfort, Lille succomba le 23 octobre. Après la prise de la ville, le régiment de Bourgogne se retira à Douai.

1709. — Le marquis d'Ancenis, rentré de captivité, commande le Régiment pour la campagne sur le Rhin, qu'il fit à l'armée du maréchal d'Harcourt.

1710. — L'année suivante (1710), Bourgogne sert encore sur la même frontière à l'armée du maréchal de Besons. Le marquis d'Ancenis avait été promu brigadier de cavalerie par brevet du 29 mars. Il continua à exercer le commandement du Régiment.

1711. — Bourgogne passe en Flandre, en 1711, à la grande armée du maréchal de Villars; dans l'ordre de bataille, il compte à la réserve détachée du corps de bataille, brigade d'Ancenis, (Bourgogne, 3 escadrons; Gesvres, 2 escadrons; Villequier, 2 escadrons).

Le grand Dauphin, fils de Louis XIV, étant mort le 14 avril 1711, son fils le duc de Bourgogne lui succéda dans ses titres et dignités; il céda son régiment de cavalerie à son fils le duc de Bretagne<sup>1</sup>, alors âgé de

<sup>1</sup> Louis de France, duc de Bretagne, puis dauphin, né à Versailles le 8 janvier 1707, mourut le 10 mars 1712.



quatre ans. Par décision du 8 juin 1711, le régiment de Bourgogne prit en conséquence le nom de Bretagne-Cavalerie. Le jeune duc de Bretagne mourut peu après en 1712, mais le Régiment continua à en porter le titre jusqu'en 1751.

1712. — Bretagne-Cavalerie fit toute la campagne de 1712 à l'armée de Flandre, commandée par le maréchal de Villars. Il est cité dans la cavalerie de la première ligne, aile gauche, brigade d'Ancenis (Bourgogne, 3 escadrons ; Gesvres, 2 escadrons ; Villequier, 2 escadrons). Il assista à la glorieuse bataille de Denain (24 juillet), aux prises de Douai, du Quesnoy et de Bouchain. A la suite de ces brillantes victoires, la paix fut signée à Utrecht, en 1713, entre la France et toutes les puissances coalisées, sauf l'empereur.

1713. — Les hostilités continuèrent donc avec les troupes autrichiennes. Villars passa le Rhin en 1713 avec une armée, dont le régiment de Bretagne faisait partie, et défit à Landau le général Vaubonne. Cette même année, le Régiment assista encore à la prise de Fribourg et fut employé, par lettres du 2 mars 1714, au camp de la Haute-Meuse.

L'Autriche signa la paix à Rastadt en 1714.

Un an après, le 1<sup>er</sup> septembre 1715, le roi Louis XIV mourait à Versailles après le règne le plus long et le plus glorieux de la monarchie française.

Depuis sa création, on a pu le voir, le régiment de Bourgogne n'avait, pour ainsi dire, jamais cessé de faire



campagne. Pendant cette grande époque de Louis XIV, il s'est toujours montré digne de sa réputation. Après l'avoir suivi pas à pas dans ses glorieuses étapes, et pour achever de donner la physionomie à peu près exacte d'un corps de cavalerie à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, il nous semble indispensable de jeter un coup d'œil sur son organisation intérieure. L'étude de ces détails complétera l'esquisse que nous tenons à tracer de la vie régimentaire de notre illustre ancêtre.

Comme nous l'avons déjà dit, organisé sous le nom de Paulmy en 1665, le Régiment compta à sa création 4 compagnies formant 2 escadrons. Cette organisation ne fut pas définitive : à la paix d'Aix-la-Chapelle (1668), les régiments dissous furent réduits à leur seule compagnie mestre de camp. Ce sont elles qui, dédoublées, servirent de noyau, en 1670, à la formation d'escadrons forts de 2 compagnies. Ces escadrons, augmentés eux-mêmes d'une nouvelle compagnie, devinrent régiments en 1672. L'organisation régimentaire était enfin complétée; elle devait résister depuis à toutes les réformes.

Le Régiment, pendant l'époque de Louis XIV, eut un nombre variable d'escadrons. A la fin de la guerre de Hollande, il en comptait 3; en 1689, il en a 4; il est ramené à 3 escadrons en 1697. Cette organisation ne subit plus de changements jusqu'à la fin du règne. Le nombre des compagnies par escadron changea lui aussi plusieurs fois : on trouve 3 compagnies par escadron pendant les premières campagnes, 4 ensuite. Elles sont ramenées à 3 en 1694. Pendant



le règne de Louis XIV, l'effectif des compagnies varia de 20 à 100 maîtres<sup>1</sup>.

Chaque compagnie était commandée par un capitaine, véritable propriétaire de la compagnie, qu'il achetait, et dont il assurait le recrutement, la remonte et l'entretien. Le roi ne fournissait aux cavaliers que l'armement et le drap pour l'habit. Malgré les indemnités que percevait le capitaine par têtes d'hommes et de chevaux, l'entretien d'une compagnie était pour lui une charge telle, que le plus souvent sa fortune personnelle y sombrait. La compagnie comptait, outre le capitaine : un lieutenant, un cornette portant l'étendard de la compagnie, un maréchal des logis, deux brigadiers, un trompette, et environ 50 cavaliers appelés maîtres. De 1679 à 1690, les compagnies de cavalerie comptaient deux cavaliers d'élite, tireurs choisis, qui portaient le nom de carabiniers. Réunis en compagnies, ils furent distraits de leurs régiments et formèrent, en 1691, le noyau du corps royal des Carabiniers.

Dans l'escadron, les compagnies se rangeaient de la droite à la gauche dans l'ordre d'ancienneté des capitaines, et marchaient sous le commandement supérieur du capitaine le plus ancien, dont la compagnie person-

<sup>1</sup> Tableau des variations d'effectif des compagnies du Régiment pendant le règne de Louis XIV :

1672 : 50 maîtres.	1691 : 50 maîtres.	1699 : 20 maîtres.
1678 : 40 "	1693 : 40 "	1701 : 30 "
1679 : 104 "	1695 : 35 "	1701 : 35 "
1683 : 40 "	1697 : 30 "	



nelle, dirigée par le lieutenant, prenait le nom de compagnie chef d'escadron.

Le régiment n'avait qu'un officier supérieur : le mestre de camp, et ce mestre de camp était lui-même capitaine titulaire d'une compagnie, qu'il faisait commander par un officier qui portait le titre de lieutenant de la mestre de camp.

Le major (1683) et le lieutenant-colonel (1686), ou premier capitaine du régiment, n'avaient point de compagnies. Ce dernier suppléait le mestre de camp et, lui présent, commandait le 2<sup>e</sup> escadron. Quant au major, il avait au corps des attributions d'ordre et de police qui font écrire à un auteur contemporain : « C'est l'emploi du plus grand détail d'un régiment. »

Les hommes étaient tous recrutés par voie d'engagement volontaire. Ils servaient au moins six ans. Presque tous contractaient des rengagements cette période expirée, et vieillissaient au régiment. Le troupiér français de cette époque avait toutes les qualités de bravoure, de résistance, d'esprit de corps et d'amour du métier, qui caractérisent le soldat de profession. Sa réputation à l'étranger était proverbiale, les cadres étaient excellents. Les chefs de corps appartenaient exclusivement à la noblesse de cour, une grande fortune permettant seule d'acheter et d'entretenir un régiment. Quant aux grades d'officiers subalternes, ils étaient généralement occupés par des gentilshommes de province, dont l'ambition ne dépassait pas le grade de capitaine et la croix de Saint-Louis, obtenus après de longs et loyaux services. Quelques-uns cependant



devenaient officiers généraux, la promotion au grade de brigadier n'entraînant pas l'obligation d'avoir commandé un régiment.

L'usage des armures défensives avait complètement disparu à l'époque de la création du Régiment. Cependant des ordonnances rigoureuses obligeaient, mais toujours sans succès, les officiers à se servir de cuirasses. « Les officiers, dit Lacombe, portent encore des cuirasses quand ils vont se faire peindre, mais en campagne ils s'en abstiennent. »

Les cavaliers étaient armés de l'épée (du sabre à partir de 1679), du mousqueton et des pistolets. La coiffure consistait en un chapeau de feutre gris, à larges bords. Le fond du chapeau était garni d'une calotte en métal, ou simplement de deux bandes de fer placées en croix, destinées à garantir la tête des coups de sabre. L'uniforme n'est vraiment généralisé qu'en 1690. La première pièce qui en fasse mention officiellement, et donne pour chaque régiment les couleurs distinctives, date de cette année 1690, et a été trouvée dans les tiroirs du roi Louis XIV. Bourgogne y est cité comme portant l'habit bleu à revers rouges.

La cavalerie faisait des feux en marchant, ou chargeait l'épée à la main au trot ou au galop. Ces dernières charges étaient en général fort confuses, la cavalerie n'étant pas exercée à des manœuvres précises. En bataille, les escadrons laissaient entre eux des intervalles égaux au quart de l'étendue de leur front; ils étaient à rangs ouverts, séparés par une profondeur de douze pieds. Ils se formaient sur trois rangs; mais à la fin



### HISTORIQUE DU 25<sup>e</sup> RÉGIMENT DE DRAGONS

d'une campagne, par suite de la diminution des effectifs, ils n'étaient plus généralement que sur deux rangs.

Telle fut, dans ses grandes lignes, l'organisation du régiment de Bourgogne-Cavalerie pendant cette première et très honorable période de sa longue existence.

